

LA CHRONIQUE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES SUR RCF

I Vendredi 5 février à 6h55

« L'ACCOMPAGNEMENT DE COLETTE OU LA RECHERCHE DE LA QUALITÉ AU FIL DU TEMPS »

Claire Granger, directrice des ressources pour l'accompagnement des Petits Frères des Pauvres

RCF : Bonjour Claire, aujourd'hui vous souhaitez nous parler de Colette.

CG : Oui Simon. Colette a 85 ans et vit seule dans une maison mal isolée qu'elle ne quitterait pour rien au monde. Elle n'est pas sortie de chez elle depuis bien longtemps : au moins deux ans. Elle n'a personne avec qui discuter, personne avec qui déjeuner, personne à qui confier ses clés. Colette n'a pas d'ami, pas d'entourage, pas de proche. Elle a un fils mais elle ne veut pas vraiment en parler. Elle dit juste « *c'est compliqué, vous savez* ».

Colette ne se considère pas comme « pauvre » ou vulnérable, elle dit n'avoir pas de projets à son âge et surtout, SURTOUT, elle ne veut pas d'aide.

Mais Colette a tout de même accepté de recevoir la visite de Mireille et elle discute également avec Jean par téléphone. Ces bénévoles des Petits Frères des Pauvres ne font rien d'autre que passer un moment avec elle.

Au début, Colette n'exprimait rien de particulier, aucune envie, aucune demande. Puis, petit à petit, elle a commencé à raconter ses souvenirs un peu décousus, mêlés aux plaintes de journées qui n'en finissent pas. Les bénévoles lui ont proposé de participer à un goûter mais elle a refusé. Ce n'est pas grave, ce n'était sûrement pas le bon moment. Et puis, un jour, Colette leur a dit qu'elle aimerait bien manger une glace au bord de la mer, alors les bénévoles se sont organisés pour que cela soit possible. Une autre fois, ils l'ont aidé à changer cette ampoule qui clignotait sans cesse dans le salon. Plus tard, avec son accord, ils ont pris contact avec l'assistante sociale de secteur quand ils ont constaté qu'il y avait de la nourriture avariée dans son frigidaire : Colette avait bien besoin de l'appui d'une aide-ménagère. Quand ils lui ont proposé de nouveau de se joindre à un goûter, elle a accepté puisqu'ils y seraient aussi. Régulièrement Jean et Mireille échangent entre eux et avec l'équipe en particulier quand ils sentent Colette préoccupée ou affaiblie.

RCF : ce que vous racontez là, Claire, c'est le savoir-faire des bénévoles des Petits Frères des Pauvres ?



CG : Oui, Simon, c'est ainsi que nous tentons de mettre en place des accompagnements de qualité. Colette était en état de mort sociale comme 300 000 personnes âgées de plus de 60 ans en France. Notre intention : la rejoindre, tisser des liens, l'écouter pour pouvoir nous ajuster à ses attentes et ses besoins et ainsi rompre son isolement et contribuer à améliorer son quotidien. Pour cela, nous intervenons à plusieurs auprès d'elle et nous l'accompagnerons dans la durée aussi longtemps qu'elle le souhaitera et jusqu'au bout de sa vie si tel est son désir. Nous serons aussi présents à ses obsèques pour lui rendre un dernier hommage.

Si Jean ou Mireille doivent s'absenter ou s'ils cessent leur bénévolat, d'autres bénévoles des Petits Frères des Pauvres prendront le relais.

En équipe, nous sommes attentifs à tout cela pour tenter de proposer à Colette comme aux plus de 15 000 personnes accompagnées régulièrement par les Petits Frères des Pauvres un accompagnement de la meilleure qualité possible. Chaque accompagnement est une nouvelle aventure humaine rendue possible grâce à la mobilisation de bénévoles.